



Perte appareil dentaire en service hospitalier

Par **pepero**, le **25/09/2007** à **16:59**

Durant une hospitalisation de ma mère, âgée de 92 ans, suite à une embolie pulmonaire, dans un état comateux et grabataire, son appareil dentaire a été éjecté durant un vomissement. Les déchets ainsi que cet appareil ont été ramassés et jetés par une personne du service. Une demande de remboursement de cet appareil été refusée par le service juridique de l'hôpital, invoquant que le personnel n'était pas en cause. Cette réponse ne me satisfait nullement étant donné que ma mère est entrée dans cet hôpital avec son appareil et que durant les soins, son appareil a disparu. Quel recours a-t-on et pourra-t-on obtenir satisfaction?

Par **ly31**, le **26/09/2007** à **18:40**

Bonsoir,
De manière générale lors d'une entrée dans un centre hospitalier, une liste est dressée (ex : montre, liquidités appareil dentaire), avez-vous vu cet exemplaire ?
Je dirais que le service juridique de cet établissement est de mauvaise foi ! Il est bien rare qu'une personne âgée de 92 ans n'ait pas d'appareils dentaires.
Avez-vous pris rendez-vous avec le Directeur de cet établissement ? Si non, je vous conseille de prendre un rendez-vous rapide, afin d'expliquer la situation.
A vous lire
ly31

Par **pepero**, le **26/09/2007** à **19:28**

je vous remercie pour votre réponse rapide et de votre conseil de voir le directeur de l'hôpital. Dans l'attente, j'ai réussi à trouver dans des chartes d'hospitalisation, écrites par le ministère de la santé, que pour les appareils dentaires et les prothèses auditives, s'il y a eu faute ou

négligence du personnel, l'établissement rembourse cet appareil. Dans mon cas, il ya eu négligence et non faute, car le personnel, quelque'il soit, doit faire attention à ce genre de chose, surtout avec une personne très âgée.rnSi le service des affaires juridiques persiste , je prendrai RDV avec le directeur.rnMerci encore

Par **beber88**, le **01/10/2017** à **10:14**

Bonjour, ma femme n'as plus son appareil dentaire car le personnel hospitalierrnen changeant de chambre l'as perdu.que puis je faire?

Par **beabelle**, le **07/02/2024** à **13:35**

Bonjour mon père en EPHAD lui on perdu son dentier du haut l'on jeter a la poubelle comment faire maintenant?